

Rapport d'activité 2023-2024



PARC
RIVIÈRE
MOULIN

Corporation du parc de la
Rivière-du-Moulin
Juin 2024

Section 1 : Informations

Historique

En 1962, les terrains du parc de la Rivière-du-Moulin ont été acquis par Ville de Saguenay. Par la suite, commence le plan d'aménagement d'un parc linéaire le long de la Rivière-du-Moulin. Suite à plusieurs plans d'aménagement, le parc de la Rivière-du-Moulin a vu le jour et plusieurs activités s'y sont développées.

En 2004, le comité d'aménagement et de développement du parc de la Rivière-du-Moulin a été remis sur pied afin de déterminer les axes de développement à privilégier pour ce territoire. Ce comité de travail est composé de représentants du comité de l'environnement de Chicoutimi, du comité du bassin versant RIVAGE de la rivière du Moulin, des Verts-Boisés du Fjord, du Groupe Nature Animée, de Vélo-Chicoutimi, du comité des loisirs du quartier des Oiseaux, de citoyens utilisateurs du parc et de représentants municipaux. En 2005, un rapport préliminaire « Parc Rivière-du-Moulin, Vision stratégique de mise en valeur » produit par Le Groupe Leblond Bouchard est réalisé sous la supervision du comité. Cette première démarche, avant de procéder à l'élaboration d'un plan directeur, établit un diagnostic sur la situation actuelle et les prémisses d'une vision stratégique d'aménagement à court, moyen et long terme.

Jusqu'en 2020, le parc de la Rivière-du-Moulin était sous la gestion de la ville de Saguenay. En 2021, la décision a été prise de céder la gestion du parc de la Rivière-du-



Moulin à la Corporation du parc de la Rivière-du-Moulin. Depuis le changement de gestion, une démarche de planification stratégique a été réalisée afin de déterminer les priorités d'action pour le parc de la Rivière-du-Moulin.

Membres du conseil d'administration

M. Sylvain Villeneuve, président
M. Éric Bernier, vice-président
Mme Karen Gobeil, secrétaire, trésorière
M. Gilles Gaudreault, administrateur
M. Régis Painchaud, administrateur
M. Marc Bouchard, administrateur
M. Marco Fortin, administrateur
Mme Marie-Claude Tremblay,
administratrice
Mme Christiane Dubé, administratrice
M. Sergio Rossi, administrateur

Membres du comité consultatif

M. Yves Tremblay
M. Guy Lesvesque

Employés

M. Frédéric Munger, directeur général
Mme Audrey Lemay, directrice générale
adjointe
M. Rémi Gagné, superviseur aux opérations
terrain
Mme Sarah Bernard, préposée aux
opérations
M. William Bouchard Tremblay, préposé
aux opérations
M. Vincent Boyer, préposé aux opérations
M. Hanaë Dansereau, préposé aux
opérations
M. Étienne Dubuc, préposé aux opérations



M. André Lespérance, préposé aux opérations

M. Marc-André Bergeron, préposé aux opérations

M. Yves Desbiens, préposé aux opérations

Mme Myriam Painchaud, préposée aux opérations

Mme Maude Munger, préposée aux opérations

M. Steeven Martin, préposé aux opérations

M. Roger Émond, préposé aux opérations

Mme Kloé Legault-Tremblay, stagiaire



Mot du président

Bonjour à tous les usagers du parc de la Rivière-du-Moulin,
Permettez-moi de faire une petite rétrospective de la corporation. Depuis les années 2000, un comité de citoyens s'est formé en vue de répondre aux besoins de la population. La Corporation fut fondée en 2007, depuis de nombreux projets furent menés à terme : restructuration des pistes, signalisation, ajout de sentiers, plan stratégique, plan directeur, coopération avec les loisirs des oiseaux, piste cyclo piétonnière et encore beaucoup d'autres.
Par cette implication, la corporation s'impose comme étant un incontournable dans la prise de décision tant pour la gestion que son développement. Afin d'accélérer et de rentabiliser les ressources en place, la ville attribua en 2021 la gestion à la corporation du parc la Rivière-du-Moulin.
L'objectif de cette offre de service était de proposer un modèle de gestion qui répond aux besoins de la population; qui implique les citoyens qui proviennent des sphères environnementales, riveraines, loisirs, éducatives et utilisateurs dans sa gestion et son développement. Le but était de créer une seule et unique entité au parc de la Rivière-du-Moulin. De cette façon, les ressources sont optimisées et malléables d'un secteur à l'autre. Nous avons fait plus avec le même argent. La corporation veut que le parc de la Rivière-du-Moulin demeure un espace vert qui remplit



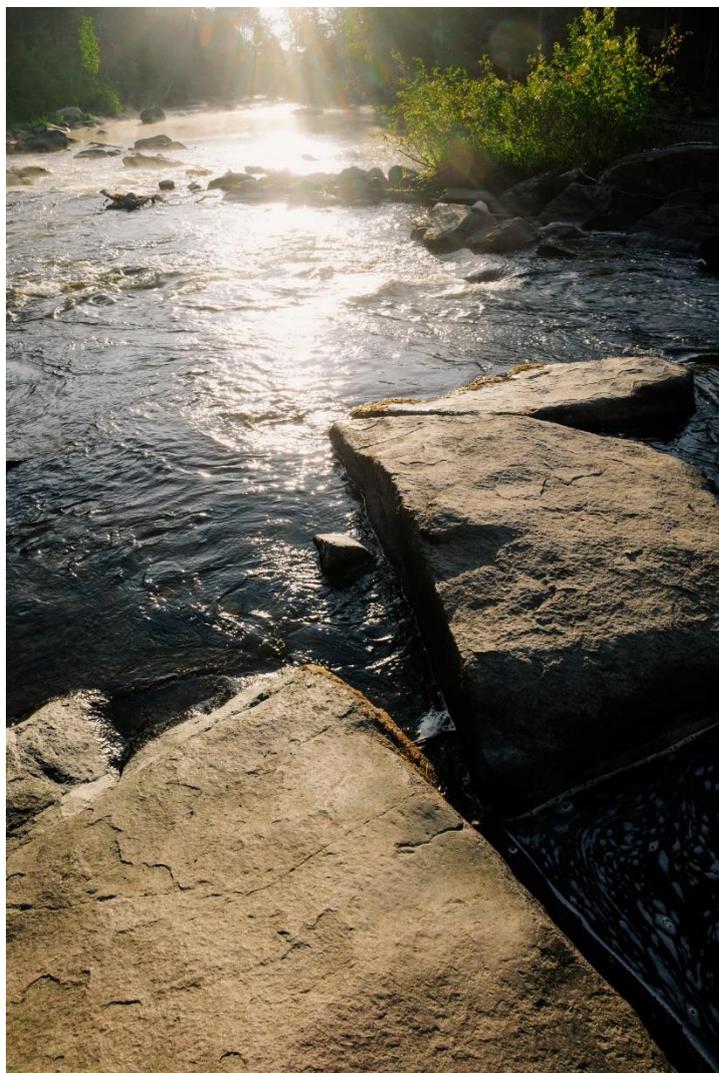
une importante fonction récréative, environnementale et culturelle.

L'accessibilité et la gratuité sont des incontournables pour une bonne partie des activités au PRDM. Celles qui sont plus spécialisées comme le ski-fond et les activités nautiques peuvent contribuer tout en demeurant accessibles à l'ensemble des classes sociales de Saguenay. Nous pouvons en contrepartie profiter des subventions gouvernementales pour le développement.

De plus, nous avons comme mandat de diversifier nos revenus afin d'avoir une certaine indépendance financière par rapport à la ville. À ce moment ci, cette dernière aura à se prononcer lors du renouvellement de la convention de gestion sur le financement. Les choix seront : de financer entièrement la gestion ou d'être ouverte aux changements et aux innovations ou de diminuer les services.

En terminant, je tiens à remercier les membres de la corporation et nos employés pour leur travail exemplaire. De plus, je remercie la contribution de nos partenaires qui nous permettent une certaine latitude dans nos projets. Les encouragements de la population sont nombreux et toujours appréciés. Continuer d'aimer votre parc et aider nous à le conserver pour les générations futures.

Sylvain Villeneuve



Mot du directeur général

Nous en sommes à la troisième année suite à la prise de gestion du parc par la corporation.

Nous avons été en mesure de mener plusieurs améliorations depuis notre prise de gestion. En effet, nous avons amélioré l'efficacité de nos opérations, en plus travailler sur nos sources de financement.

Nous commençons à travailler sur le développement de nos nouveaux services et le développement de projets novateurs pour les prochaines années.

La gestion du fort achalandage du parc ainsi que la cohabitation entre les différents usages reste un défi et nous continuons à investir pour améliorer ces aspects.

Une chose est certaine, les citoyens de Saguenay ont à cœur le parc de la Rivière-du-Moulin et nous en sommes témoin chaque jour.





Section 2 : Objectifs 2023-2024

- **Mettre en place le comité Les amis du PRDM**

La mise en place du comité les amis du PRDM à été remise à l'an prochain. Malheureusement, nous avons manqué de temps pour mener à bien ce projet. Le projet nécessite un certain budget pour la formation et le matériel que nous planifions pour l'an prochain.

- **Développer des outils visuels en lien avec le *Sans trace* (affichage, pamphlet, etc.)**

Plusieurs outils de communication ont été développés en rapport avec le Sans trace, notamment des affiches sur places et ainsi que des publications Facebook.

- **Évaluer les différentes options pour une billetterie en ligne**

Concernant l'implantation d'une billetterie en ligne, nous avons évalué plusieurs fournisseurs. Pour le moment, Endorphine semble être le fournisseur le plus adapté. Nous attendrons

cependant de voir si le projet d'hébergement insolite verra le jour pour être certain que la solution répondra à nos besoins.

- **Avancer le projet pêche en ville**

En ce qui concerne le projet pêche en ville, les démarches avancent lentement. Nous avons eu une rencontre au ministère afin d'évaluer la bonne forme juridique à prendre pour réaliser ce projet. Nous sommes en attente d'une rencontre avec la ville de Saguenay afin de voir si le projet est réalisable ainsi que les démarches nécessaires.

- **Mettre en place au moins un nouveau service (groupe scolaire, évènement, projet)**

Le projet d'évènement a été remis à l'an prochain. Nous avons mis en place le bazar annuel du PRDM cette année. Des services de cours de ski pour jeune et adultes ont également vu le jour au PRDM. Le pickleball extérieur a également été lancé au PRDM pour la période estivale.

- **Travailler sur la sensibilisation des voisins du PRDM**

Le pamphlet de sensibilisation des voisins du PRDM est préparé. La distribution du pamphlet aux voisins se fera au printemps 2024.

- **Prendre en charge un autre lieu**

Concernant cet objectif, les démarches sont en suspens avec la ville de Saguenay.

- **Écrire et adopter une politique de développement durable et commencer son application**

La politique de développement durable ainsi que le plan d'action sont rédigés. Certaines actions en lien avec la politique sont entamées. L'approbation de la politique est prévue pour le printemps 2024.

- **Terminer les actions du plan de communications**

Les actions du plan de communication ne sont pas toutes réalisées. La communication est un défi de tous les instants. Cette année nous avons été davantage présents dans les médias régionaux, un guide pour l'accueil des groupes scolaires a été réalisé, une ligne d'objet promotionnel a été développée et nous avons dynamisé notre écran numérique à l'accueil.

- **Établir des partenariats financiers et/ou de service**

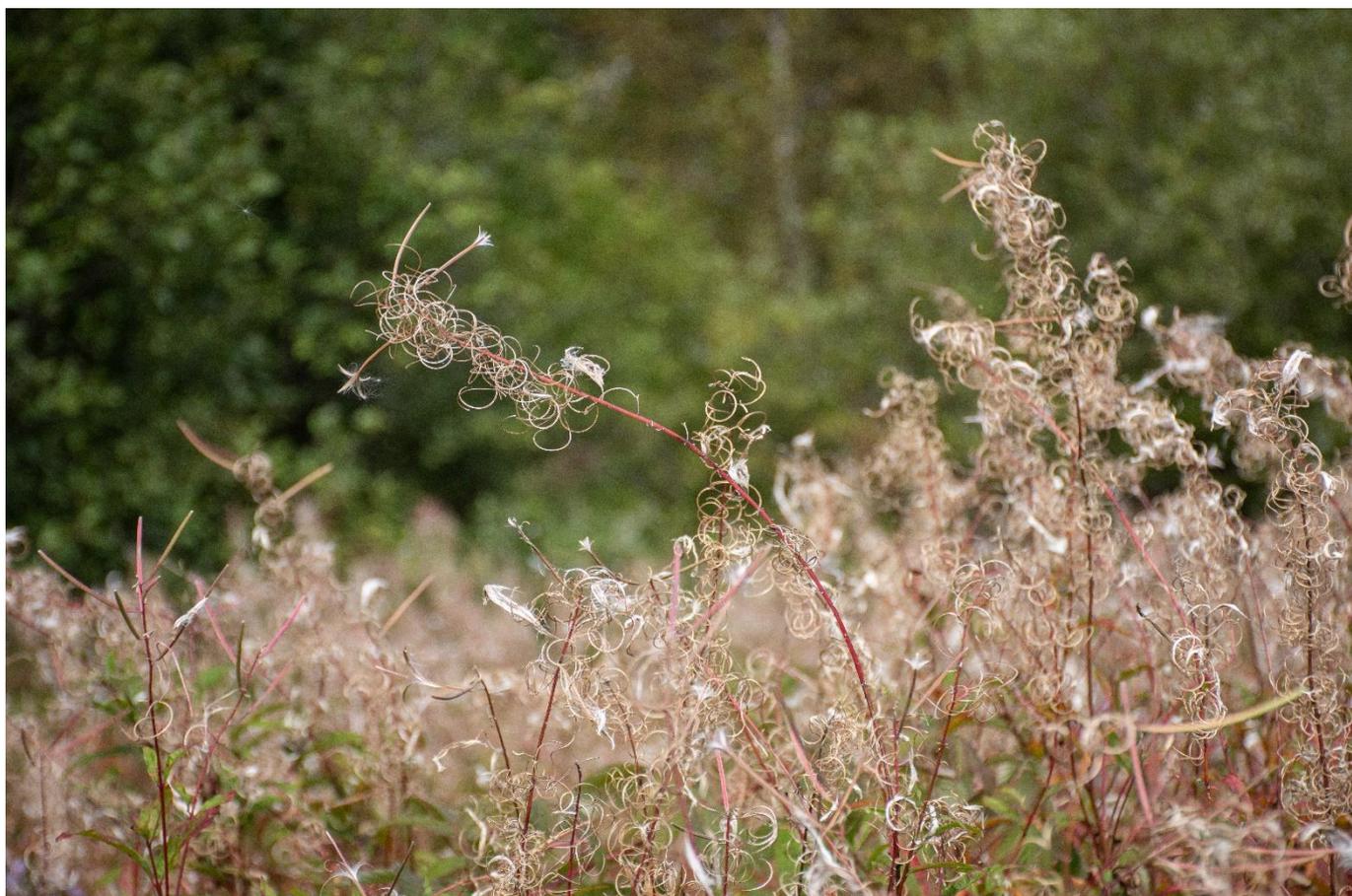
Pour cette année, nous avons établi 3 nouveaux partenariats en plus de bonifier un partenariat que nous avons déjà.

- **Acquérir des équipements nous permettant d'être indépendants**

Plusieurs équipements ont été acquis cette année comme un nouveau tracteur, une remorque, une zamboni, des petits outils (perceuse, scie à chaîne, débroussailleuse), une chaloupe, un moteur électrique.

- **Améliorer la qualité de nos équipements de location.**

Les équipements de location de ski de fond ont été renouvelés à 75 % environ. Les vestes de flottaisons ont été toutes remplacées. Nous avons acquis 6 nouveaux kayaks, deux planches à pagaies, deux cyclopal et un Rabaska.



Section 3 : Rapport d'opération printemps-été-automne

Faits saillants

- Fermeture 2 semaines (feux) pour l'accès en forêt: Retard accumulé dans les travaux d'entretien et de développement des sentiers;
- Beaucoup de dommage dans les sentiers due aux intempéries : coûts supplémentaires pour le fonctionnement. Pour l'été 2023 environ 80 heures bénévoles et 26 500 \$ de frais de ressources humaines et locations de machinerie;
- Récupération de bois tombé pour la construction. Valeur estimée à 7 500 \$.

Partenariats

- Signature d'un partenariat avec le Groupe Nature animé pour la supervision des opérations estivales de l'organisme
- Partage de ressources avec Vélo Saguenay pour la surveillance des entrées au Panoramique. Vente de bois pour la réalisation des travaux.

Évènement

- Organisation de la fête de la pêche pour une première année (environ 500 participants, 90 participants pour les ateliers éducatifs et la distribution de permis) ;
- Accueil et implication à la réalisation du cross-country scolaire en collaboration avec la CSRS (1200 participants environ)

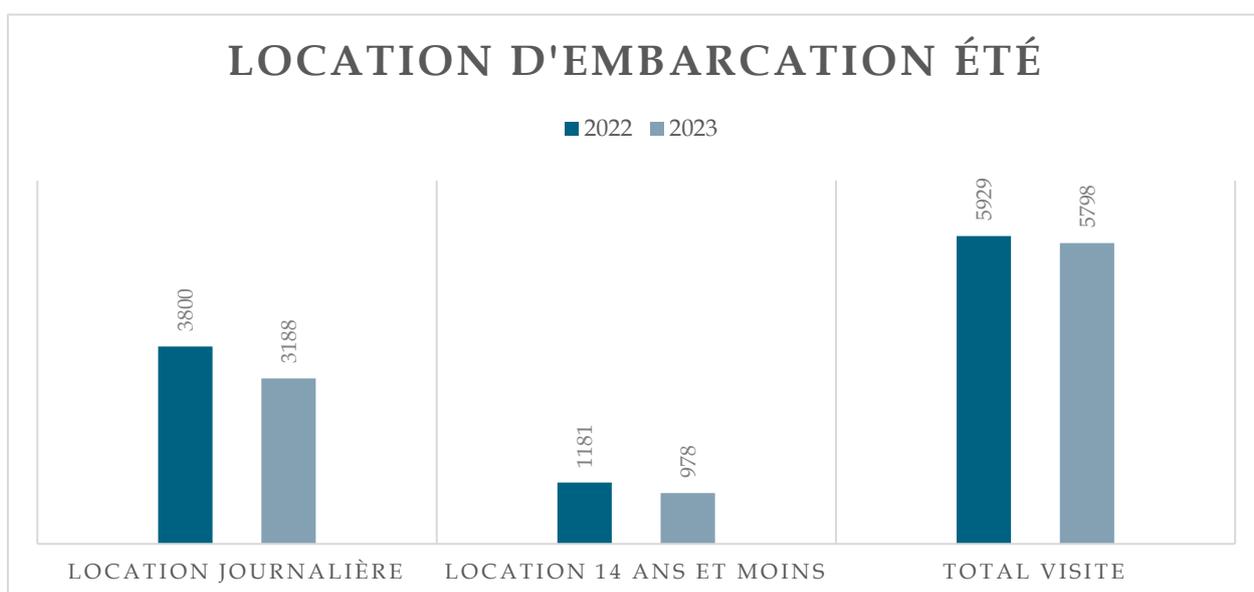
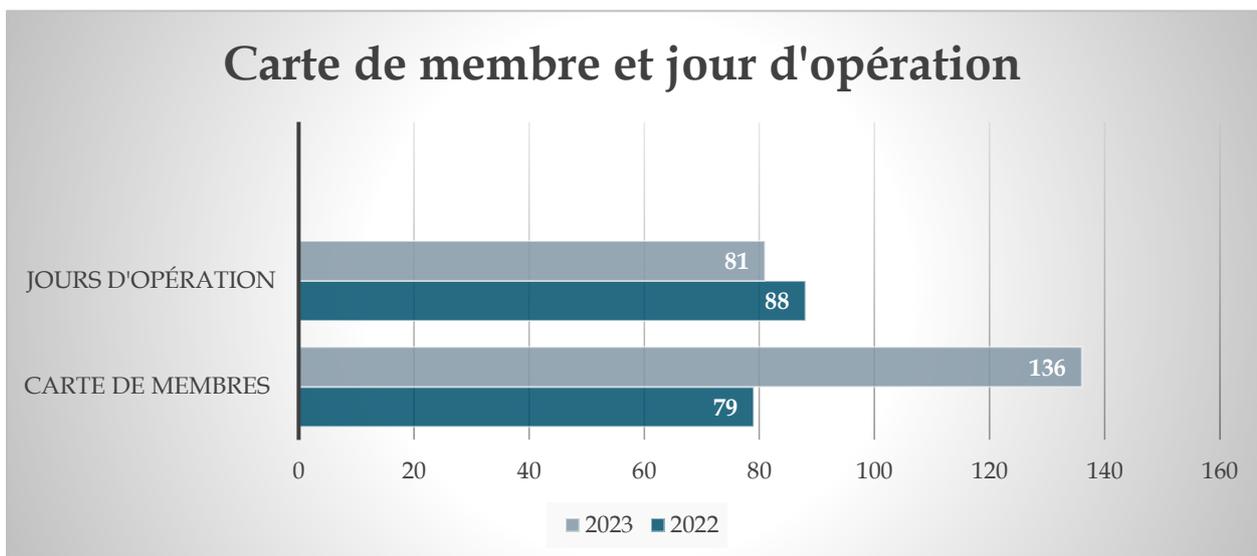
Projets

- Finalisation du nouveau sentier donnant accès au Séminaire de Chicoutimi ;
- Construction d'un nouveau sentier sur la rive est de la Rivière-du-Moulin;

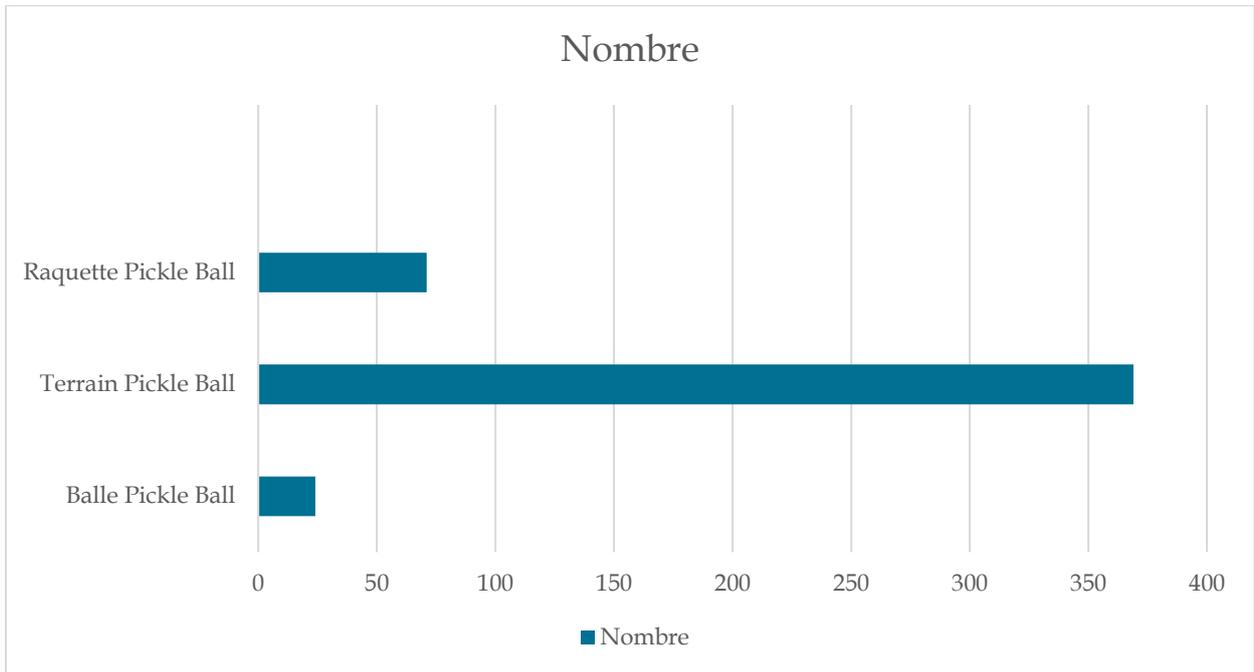


- Dépôt d'une demande de subvention pour la construction d'hébergements insolites ;
- Démarche d'accréditation à l'association des parc régionaux du Québec.

Location d'embarcations



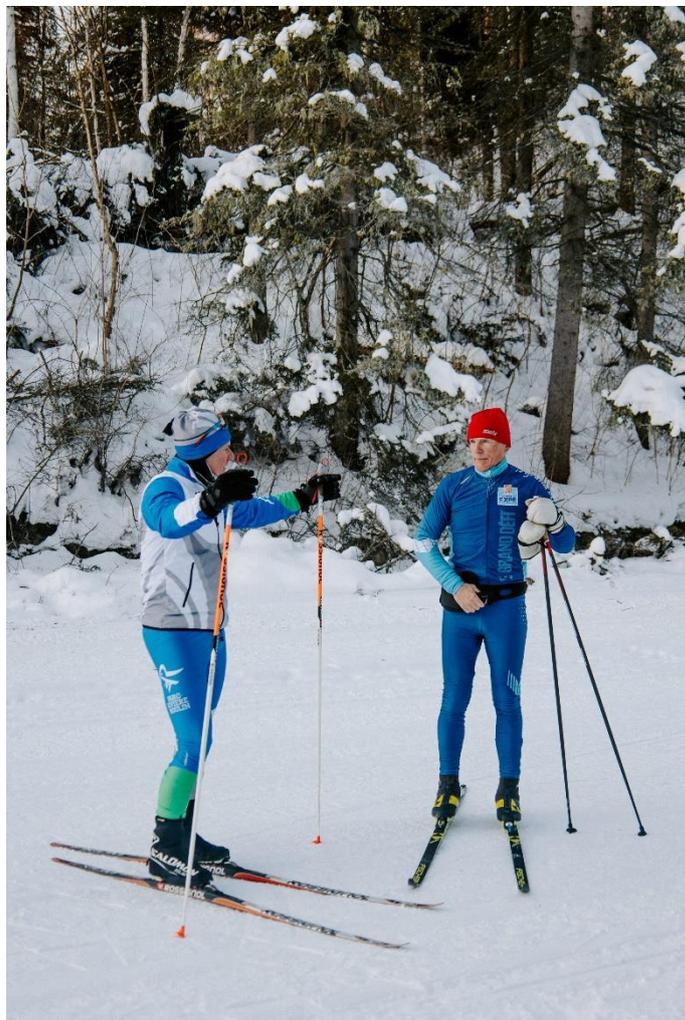
Pickle ball



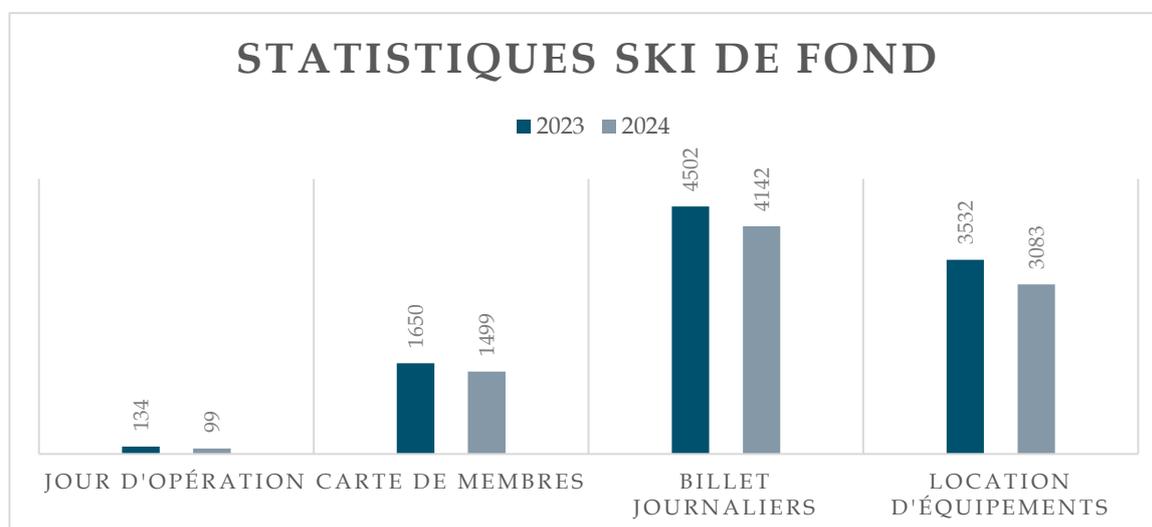
Section 4 : Rapport d'opération Hiver 2023-2024

Faits saillants

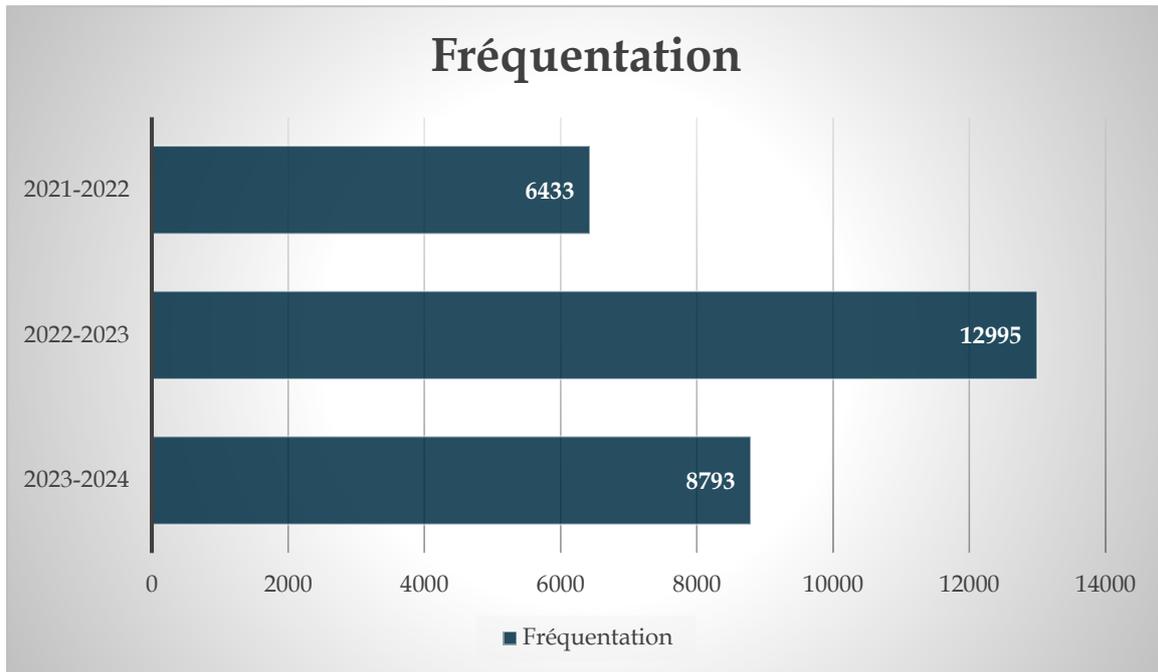
- La patinoire permanente est difficile à entretenir en raison de sa conception;
- Utilisation de la nouvelle Zamboni pour l'entretien des patinoires;
- Hiver difficile, peu de neige, ;
- Perte financière importante en raison de la fermeture dans le temps des fêtes ;
- Beaucoup moins de jours d'opération par rapport à l'an dernier,



Fréquentation ski de fond



Patinoires





Section 5 : Objectifs 2024-2025

Plan d'action

- Mettre en place une billetterie en ligne;
- Améliorer la sensibilisation sur le sans trace;
- Développer une procédure pour les utilisateurs corporatif (cardio plein air, énergie cardio, etc.;
- Développer des activités pour les groupes scolaires;
- Avancer les démarches pour le projet d'hébergement insolite;
- Mettre sur pieds le comité les amis du PRDM;
- Faire un sondage de satisfaction des employés;
- Avancer les actions en développement durable;
- Réaliser le projet d'hébergement Bal masqué.

Terrain et opérationnelles

- Améliorer l'écoulement de l'eau à la cabane à canot;
- Installer des poteaux permanents pour la signalisation hivernale;
- Construction d'un refuge mobile;
- Réaliser la phase 2 du sentier est;

- Commencer l'entretien des ponceaux prioritaire;
- Améliorer l'écoulement de l'eau dans les côtes;
- Construire la petite patinoire permanente;
- Évaluer la vente de produits alimentaire en période hivernale;
- Consolider les nouveaux services.

Merci à tous nos partenaires!



